

Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
82140 Saint Antonin Noble Val - Mardi 10 mars 2026

Le Conseil communautaire s'est réuni le mardi 10 mars de l'an deux mille vingt-six, au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances à Saint-Antonin-Noble-Val, sous la présidence de Monsieur BONSANG, Président de la Communauté de Communes.

Date de la convocation : 3 mars 2026

Nombre de délégués en exercice : 33. Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 29

Présents : Mesdames BAGES, BIRS, DELRIEU, LAFON, MIRAMOND, RAMES, TEULIERES ;
Messieurs BESSEDE, BONSANG, BURG, CHARDENET, COUSI, CROS, DONNADIEU, FERAL,
FRAUCIEL, GALLAND, GAUTIER, HEBRARD, MARTY, PALACH, RENAULT, ROMANO,
SERVIERES, TABARLY, VIROLLE.

Absents : Mme DAVID a donné procuration à M. SERVIERES, M. FLORENS a donné procuration à M. BONSANG, Mme. PAPADOPOULO a donné procuration à Mme BIRS,
Messieurs DUPONT, ICHES, REGOURD et SCHATZ-BOITEL sont absents.

Madame LAFON Cécile a été élue secrétaire de la séance.

Ref. 2026_3258

Objet : Projet Social de Territoire / CTG et CTC – Signature de la convention de partenariat avec l'association Montauban Services (Plateforme Mobilité 82) – Année 2026

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'association Montauban Services propose de renouveler le partenariat avec la Communauté de Communes dans le cadre des actions en faveur de la mobilité des habitants du territoire (mobilités solidaires).

La Plateforme Mobilité 82 mise en œuvre par l'association Montauban Services propose plusieurs dispositifs visant à accompagner les publics en difficulté de mobilité (demandeurs d'emploi, jeunes, bénéficiaires de minima sociaux, salariés précaires), notamment :

- Le dispositif « **Coup de pouce mécano** », permettant la réparation de véhicules à coût réduit ;
- Le dispositif « **Mobiloc** », permettant la location de véhicules à tarif social ;
- L'**accompagnement individuel au projet mobilité**, incluant diagnostic mobilité et recherche d'aides financières ;
- Des actions complémentaires telles que les ateliers **Kézacode** ou les actions d'information liées à l'entretien des véhicules.

Ces actions sont mises en œuvre notamment lors de permanences mensuelles sur le territoire communautaire (Caylus, Saint-Antonin-Noble-Val et Varen).

Dans le cadre du Projet Social de Territoire, en cohérence avec la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF du Tarn-et-Garonne et la Convention Territoriale Cadre (CTC) signée avec la MSA Midi-Pyrénées Nord, il est proposé de renouveler la convention de partenariat pour la période du **24 février 2026 au 31 décembre 2026**, pour un montant de **3 000 €**.

Vu le projet de convention annexé à la présente,

AR Prefecture

082-248200107-20260310-2026_3258-DE
Reçu le 12/03/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le partenariat avec l'association Montauban Services (Plateforme Mobilité 82) pour l'année 2026 ;
- **APPROUVE** la convention de partenariat annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Fait à Saint Antonin Noble Val
Le 10 mars 2026

Le Président

Gilles BONSANG

